

ECOLE ELEMENTAIRE
8, place des écoles
36620 REUILLY

☎ 02 54 49 20 83

Procès-verbal du conseil d'école

du vendredi 24 octobre 2008

Participants : Sont présents :
<u>les enseignantes:</u> Mmes AIREAULT, BOLE-BESANÇON, MOREL, MYCAT et PINEAU. <u>Les parents élus des écoles :</u> Mmes BURN, CHIALE et LIMOUSIN ainsi que M. DUCLOS et MARMOING
Secrétaires de séance :
Mmes PINEAU et CHIALE
Excusés :
M. SENE, Inspecteur de l'Education nationale M. BERTRAND, Maire de Reuilly et M. PINOTEAU, adjoint chargé des affaires scolaires. Melle POUFFARY Mme CHARPENTIER, DDEN

INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE	
	Sur 190 parents inscrits sur la liste électorale, il y a eu 112 votants. Le taux de participation est de 59 %. (63 % l'an dernier). Il y a eu 15 bulletins nuls. Nous avons constaté une légère augmentation des bulletins nuls (13 % cette année - 14 % l'an dernier). Parmi les 10 parents contactés par courrier pour voter, un seul a répondu. Il y a donc 5 parents élus
conclusion	Il faudra indiquer sur l'enveloppe kraft la mention « bulletin raturé = bulletin nul ». Le vote par dépôt à l'école sera le moyen retenu pour l'an prochain. Le prochain conseil d'école est fixé le vendredi 23 janvier à 17 h. 30.
VIE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE	
	✓ <u>Vote du règlement intérieur :</u> Le règlement intérieur, conforme au règlement départemental, il a remanié pour tenir compte de la transformation de la semaine scolaire. La seule modification concerne la mise en place du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Il est rappelé aux parents qu'en cas de déclenchement de PPMS, il leur sera demandé de ne pas venir chercher leurs enfants à l'école et de respecter des dispositions mises en place par la municipalité, la préfecture et la gendarmerie .
conclusion	Le règlement intérieur est adopté par 10 voix. Il est demandé à la municipalité un encart précisant le PPMS de la commune dans la revue « Le pays d'Issoudun ».
	✓ <u>Répartition pédagogique :</u> CP : Mmes MOREL et MYCAT →24 élèves CP /CE 1 : Mme BOLE-BESANCON →23 élèves (3 CP et 20 CE 1) CE 1 / CE 2 : Mme PONROY →23 élèves (8 CE 1 et 15 CE 2) CE 2/ CM 1 : Mme AIREAULT →24 élèves (4 CE 2 et 20 CM 1) CM 2 : Mme PINEAU →24 élèves Il y a eu 5 radiations : 1 radiation pour une orientation en CLIS et 4 radiations suite à un changement d'école soit 115 élèves. On note une grande stabilité par rapport aux années précédentes. La répartition des élèves entre les classes a été décidée en conseil de maîtres en

	juin et en gardant à l'esprit l'équilibre des classes et les besoins des élèves.
conclusion	Une grande attention sera portée lors de l'élaboration de la carte scolaire car l'école pourrait faire l'objet d'une fermeture de classe.
	<p>✓ <u>Projet d'école :</u> Il a été rédigé en juin 2008 et se décline en 3 points : De la maîtrise du langage oral à la maîtrise du langage écrit Favoriser l'accès de tous à la culture Education à l'autonomie et à la responsabilité au service des apprentissages</p>
conclusion	Les informations concernant les activités gratuites organisées par la CCPI durant les vacances sont affichées. Ces activités n'attirent pas les élèves de REUILLY.
	<p>✓ <u>Projets pédagogiques :</u> Chaque enseignante présente <u>les manuels</u> dont elle se sert en classe. CP : <u>CAP MATHS</u> et <u>CROCOLIVRE 1 et 2</u> CP - CE 1 : <u>CAP MATHS</u> et <u>CROCOLIVRE 1 et 2 (CP)</u> et <u>MIKA</u> en CE1 CE 1 - CE 2 : <u>La courte échelle (CE1)</u> et <u>A portée de mots (CE1 et CE2)</u> : <u>CAP MATHS (CE1)</u> et <u>A nous les maths (CE2)</u> CM 1 : <u>A nous les maths !</u> et <u>A portée de mots (étude de la langue)</u> CM 2 : <u>CAP MATHS</u> et <u>MATH ELEM, A portée de mots (étude de la langue)</u> Des valises de lecture sont empruntées par les enseignantes à la médiathèque d'Issoudun en relation avec un thème développé durant une période.</p>
	<p>✓ <u>Organisations pédagogiques particulières :</u> décloisonnement : avec la GS de maternelle pour organiser la liaison GS/CP . échange de service : La mise en place de l'enseignement de l'anglais par Mmes PINEAU (CM1 et CM2) et BOLE-BESANCON (CE1 et CE2) a nécessité des échanges de service entre les enseignantes des classes concernées.</p>
	<p>✓ <u>Résultats aux évaluations :</u> Les élèves de CP ont passé des évaluations diagnostiques au début du mois de septembre. Le taux global de réussite est de 69 % contre 74 % l'an passé. Les domaines les mieux réussis sont l'organisation dans l'espace (91%) et la capacité à comprendre les fonctions de l'écrit (65 %), Les domaines échoués sont l'organisation dans le temps, les composantes sonores du langage, la correspondances oral/écrit et l'écrit. En CE 1, les élèves ont passé le test MEDIAL en association avec Mme SADOIS du RASED.</p>
conclusion	Au regard des résultats, 5 élèves de CP feront partie du dispositif d'aide aux enfants en difficulté et seront signalés au RASED ainsi que 4 élèves de CE1. Les évaluations nationales en CE1 auront lieu en mai 2009 et en janvier 2009 pour les CM2.
	<p>✓ <u>Manifestations prévues au cours de l'année</u> L'année scolaire dernière s'est achevée par la journée « Portes ouvertes ».Nous avons accueilli 120 parents. Cette année, l'école participera aux actions de suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sportives : « les foulées de la Tour Blanche » avec les enfants et parents volontaires « le P'tit braquet » sortie à vélo avec les élèves de Mme AIREAULT • Caritatives : La dictée ELA (avec la participations des présidents des clubs de tennis, judo et football) la collecte de la banque alimentaire en novembre, le Téléthon en décembre, les pièces jaunes en janvier, • Culturelles :

	<p>les commémorations du 11 novembre et du 8 mai, la manifestation « A vos livres », début février la semaine de la Presse à l'école en mars « Portes ouvertes ». mi-juin (présenter les travaux scolaires de l'année).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité : <p>dans les transports scolaires avec l' ADATEEP le Permis piéton avec la gendarmerie</p>
	<p>✓ <u>la coopérative scolaire :</u> La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Mme MOREL en est la gestionnaire. L'an dernier il y avait 105 adhérents sur 116 (90 %). Cette année, il y a 108 adhérents sur 118 (91 %). Cette année, 878 € ont été perçus. En crédit, il y a 1610.57 € dont 475 € reçus du COS suite à la brocante du dimanche 12 octobre En débit , il y a 143.77 € (adhésion OCCE 111 € + ANATEEP 8.5 € + remboursements 24.27 €) Le bilan est positif avec 1466.80 .€ Nous avons affecté une partie des 475 € à l'achat des produits dont nous avons besoin et qui ne se trouvent pas dans les catalogues choisis par la CCPI. (matériel EPS). L'autre partie sera affectée à l'achat de livres pour la B.C.D. en relation avec les comités de lecture.</p>
conclusion	<p>Mme BURN et M. MARMOING seront les vérificateurs des comptes de la coopérative en juin 2009. Le conseil d'école se prononce contre la vente de photos individuelles d'enfant.</p>
	<p>✓ <u>relations avec la municipalité :</u> En raison de l'absence de M. PINOTEAU, seule une présentation des faits est proposée. Ces points seront débattus lors du prochain conseil d'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan des travaux d'été : <p>Le bilan des travaux a été fait avec M. BERLOT, responsable des services techniques. Ce que nous avons demandé a été réalisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget de l'école 2008 : <p>Il s'élève à 14 253 €. Il est ventilé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Investissement : 2000 € Fonctionnement : 9000 € dont 5 000€ en fournitures scolaires Classe de découvertes : 3163 € <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du droit d'accueil au profit des élèves des écoles <p>La circulaire du 26 août 2008 précise les conditions d'application du droit d'accueil au profit des élèves. Les maires sont invités à mettre en place ce service lorsqu' au moins 25 % des enseignants d'une école sont en grève ou dans le cas de leur absence. Les élèves pourront être gardés à l'école, dans les classes libérées par les enseignants absents, ou dans d'autres locaux. Le maire établit la liste des personnes susceptibles d'assurer ce service et la communique lors d'un conseil d'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature de conventions : <p>Comme l'an passé, il est nécessaire de signer une convention pour l'usage des locaux scolaires. L'une concerne le <u>centre de loisirs</u> pendant les vacances d'été et l'<u>association AAPEER</u> pour l'organisation de la fête des écoles en juin.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la cantine : <p>Sophie BERLOT rencontre des difficultés à collecter en temps et en heure les bulletins d'inscription à la cantine. Les inscriptions en retard nuisent au bon fonctionnement du service. Le nombre de repas doit être faxé le mardi matin avant 10 h. Lors de la réunion de cantine ce point a été évoqué. Un rappel a été collé et visé par les parents. Nous espérons que cela portera ses fruits.</p>

conclusion	Nous souhaiterions voir le budget affecté aux classes augmenter en raison des achats de manuels scolaires que devons faire du fait du changement de programmes scolaires. Les parents approuvent la signature des conventions.
Questions diverses	
	<i>Comment les groupes de soutien sont-ils organisés ?</i>
conclusion	Les groupes sont constitués de période à période sauf pour le début de la mise en place qui a regroupé les périodes 1 et 2. Pour la suite de l'année scolaire, nous nous calons sur le calendrier scolaire. La constitution des groupes d'élèves peut varier d'une période à l'autre. Un calendrier a été distribué aux familles concernées.
	<i>A quoi servent les mots du carnet en classe de CP ?</i>
conclusion	Les principes didactiques qui ont guidé mon choix sont les suivants : <u>le plaisir de lire</u> : Crocolivre permet de découvrir différents types de textes (récit vie quotidienne, documentaire, récits imaginaires contes) permettant à l'élève de se familiariser avec la diversité des formes de l'écrit et leur fonction. Il est organisé de telle façon que les enfants distinguent les textes longs lus par l'adulte des textes courts lus par lui en autonomie. <u>L'importance du lexique et de la langue orale</u> : Lire des mots suppose également qu'on est capable de les comprendre à l'oral. Le manuel privilégie le développement du lexique oral. Un lexique de base est associé à chaque nouvelle lecture. <u>L'étude des codes</u> : Le manuel met fortement l'accent sur l'apprentissage du code graphophonologique (capacité à identifier les lettres et les graphèmes, à reconnaître dans des syllabes ou des mots les éléments sonores qui leur correspondent) et le code graphomorphémique (pour accroître le lexique, développer des procédures plus efficaces pour reconnaître les mots, manipuler la langue). La place des mots-outils mots du carnet entre dans la logique de l'accélération de la lecture-compréhension.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'école est levée à 19 h. 35 (durée : 125 mn.).

La Directrice de l'école,
présidente du Conseil d'école,
Mme MOREL